

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2025

Présents :

Début séance 19 heures 15 minutes

Denis LEGENDRE Maire
Thierry BAYLOT Premier adjoint
Jean Louis ALRIC Second Adjoint
Nicolas VENRIES Conseiller
Franck ISSARTEL Conseiller

Absents excusés avec procuration

Dominique SALAVILLE Procuration à Monsieur Denis LEGENDRE
Céline GOMEZ Procuration à Monsieur Thierry BAYLOT
Sandrine PAGES Procuration à Monsieur ALRIC Jean Louis
Benoît MERCIER Procuration à Monsieur Nicolas VENRIES

Absents excusés sans procuration

Monsieur Régis PAPIN

- Approbation des derniers compte rendu

Observation de Monsieur ISSARTEL sur le droit de préemption lors du conseil du 13.02.2025 dont le vote avait pour résultat 1 abstention (Mr Venries), 2 votes contre (Mrs Issartel et Mercier).

- Approbation du compte administratif

Vote à l'unanimité

- Affectation du résultat

Aucune objection.

- Approbation du compte de gestion

Aucune objection

- Vote des taux d'imposition 2025

A l'unanimité pas d'augmentation de prévue pour l'année.

Taxe foncière bâtie 30,88
Taxe foncière non bâtie : 61,11
Taxe d'habitation 7,54

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2025

- Demande de subvention de l'école de Charbonnier les Mines

Intervention Mr Venries

L'école effectue des sorties qui nécessitent moins de transport en commun en raison des coûts.
(Prévention routière, visite petite eau)

Sortie de fin d'année prévue afin de visiter le château de MUROL.

La subvention de 30 euros par enfant est votée à l'unanimité

- Vote du budget 2025

Aucune objection

Intervention Denis LEGENDRE :

DGF sur la commune, ne bougera pas pour notre commune suite à l'entretien avec Monsieur Le Préfet.

- Questions diverses

État du dossier par Mr VENRIES sur l'avancement de l'aménagement des deux carrefours.

— Radars pédagogiques (1 route de Charbonnier, 1 route de Lempdes, 1 route de St Germain-Lembron)

----Mises en peinture au sol

----Pause signalétique

État du dossier sur l'isolement de la salle des fêtes, dossier suivi par Mr BAYLOT.

Devis effectué par l'entreprise OPA. Travaux à venir sous peu.

Suite à l'interrogation de Mr ISSARTEL au sujet du projet du crématorium, Monsieur Le Maire nous indique qu'une nouvelle société s'occupe entièrement du dossier du début jusqu'à la fin.

Demande d'avis sur les missions réalisées par le nouvel employé communal (ALRIC Jean Louis)

Fin de séance à 20 heures 30 minutes